

# Endométriose et travail, Et si on vous en parlait ?

La CFE CGC MDE soutient la lutte contre l'endométriose car une femme sur dix est touchée dans notre pays.

Nous demandons une prise de conscience de cette pathologie en entreprise car les sujets de santé au travail évoluent comme la santé publique.

L'endométriose entraîne des impacts négatifs dans le maintien à l'emploi et les évolutions de carrière. 85% des femmes souffrant de cette maladie chronique indiquent devoir en faire un tabou, prendre des congés ou arrêts lors des douleurs, et devoir abandonner leur projet d'évolution professionnelle.

La CFE CGC MDE informe et tire la sonnette d'alarme pour que ces femmes ne souffrent pas au travail alors qu'elles souffrent déjà et souvent seules !

Comme engagée dans notre profession de foi aux dernières élections, la CFE CGC MDE HDF propose de réfléchir à des pistes d'action pour agir dès aujourd'hui sur l'organisation au sein de notre entreprise pour faciliter le travail des femmes souffrant de l'endométriose notamment :

- En prenant conscience et en se confrontant à l'endométriose sans tabou.
- En prenant connaissance des 3 ressources publiées par l'ANACT qui sont mises à disposition pour comprendre et agir en entreprise à destination des membres de direction, des ressources humaines et des managers. Elles se composent **d'une affiche** d'information et de sensibilisation qu'il serait opportun de communiquer dans nos intranet, **d'un quiz** pour tester les connaissances sur l'endométriose et ses impacts sur le travail et **d'un guide** pour identifier les leviers d'action en matière de management et de pratique RH.
- En posant le sujet de l'endométriose au travail, et de fait de toutes les maladies chroniques évolutives, dans nos futures négociations d'accords pour obtenir des mesures pour préserver la santé, la QVCT et le maintien au travail et prévenir les RPS.



## Endo'travail

Le jeu qui lève les tabous sur l'endométriose au travail !



## Endométriose & travail

3 ressources pour faciliter le travail et le maintien en activité des femmes concernées



**Vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet  
Ou en échanger pour votre accompagnement,  
Contactez-nous : [syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr)**